

dérogatoire de 1987 sur les conférences maritimes.

107. L'article 63 de la même loi devient le paragraphe 63(1) et est modifié en conséquence de ce qui suit :

(2) La personne qui a déposé une plainte au titre du paragraphe 13(1) de la Loi dérogatoire de 1987 sur les conférences maritimes ne peut demander de faire enquête au titre du paragraphe 29(2) au sujet de la même affaire.

108. Le paragraphe 12(8) de la même loi est abrogé et remplacé par ce qui suit :

(8) Les arrêtés pris en application du paragraphe (2) peuvent être examinés à des fins ordinaires de la Cour fédérale ou d'un court supérieur; le cas échéant, leur exécution n'affecte pas les autres modalités.

109. Le paragraphe 266(1) de la même loi est abrogé et remplacé par ce qui suit :

110. Le paragraphe 267(1) de la même loi est abrogé et remplacé par ce qui suit :

Department of National Revenue Act

Clause 105: This amendment would modernize an archaic provision enacted in the days when Parliament met for a session of several months only beginning in January of each year.

110. Le paragraphe 267(1) de la même loi est abrogé et remplacé par ce qui suit :

111. Le paragraphe 268(1) de la même loi est abrogé et remplacé par ce qui suit :

National Transportation Act, 1987

Clause 106: This amendment, which would substitute a reference to the *Shipping Conferences Exemption Act, 1987* for a reference to the *Shipping Conferences Exemption Act*, is consequential on the replacement of the latter Act by the former Act. See R.S., c. 17 (3rd Supp.).

111. Le paragraphe 268(1) de la même loi est abrogé et remplacé par ce qui suit :

107. Section 63 of the said Act is amended by substituting the following for the text thereof:

(2) A person who has filed a complaint under subsection 13(1) of the *Shipping Conferences Exemption Act, 1987* in respect of a matter is not entitled to make a request under subsection 29(2) in respect of the same matter.

108. Subsection 12(8) of the said Act is repealed and the following substituted therefor:

(8) Any order made pursuant to subsection (2) may be made an order of the Federal Court or of any superior court and is enforceable in the same manner as an order therefor.

109. Section 266(1) of the said Act is repealed and the following substituted therefor:

110. Section 267(1) of the said Act is repealed and the following substituted therefor:

Loi sur le ministère du Revenu national

Article 105. — Actualisation d'un article édicté à une époque où la session du Parlement s'ouvrait en janvier pour quelques mois seulement.

110. Le paragraphe 267(1) de la même loi est abrogé et remplacé par ce qui suit :

111. Le paragraphe 268(1) de la même loi est abrogé et remplacé par ce qui suit :

Loi de 1987 sur les transports nationaux

Article 106. — Substitution de la mention de la *Loi dérogatoire de 1987 sur les conférences maritimes* à celle de la *Loi dérogatoire sur les conférences maritimes*. Découle du remplacement de la dernière loi par la première. Voir L.R., ch. 17 (3^e suppl.).

111. Section 268(1) of the said Act is repealed and the following substituted therefor: